

## FORMULAIRE DE VERSEMENT DU SOLDE DE LATAXE D'APPRENTISSAGE 2022

La loi précise que l'entreprise reste libre de verser le solde sa taxe d'apprentissage **avant le 31 mai 2022**.

**L'APMI AURA est habilitée à percevoir directement ce solde.**

Le présent formulaire (dûment rempli) et à **réception de votre versement**, nous vous retournerons dans les meilleurs délais votre attestation de versement.

### VOTRE ENTREPRISE :

**N.B : ces informations sont indispensables pour établir votre attestation de versement**

Raison Sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

SIRET : .....

Votre contact pour la taxe d'apprentissage : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Montant de votre versement 2022 en €uros : .....  
= (montant de votre MASSE SALARIALE BRUTE au titre des rémunérations 2021 x 0,0068) x 0,13

### MODE DE REGLEMENT :

(au choix : Virement bancaire ou Chèque)

Par virement à l'APMI AURA :

**IBAN APMI AURA** : FR76 3000 4022 4900 0121 4779 284

**BIC APMI AURA** : BNPAFRPPXXX

- Merci d'intituler votre virement ainsi : **TA + numéro de SIRET** de votre entreprise

Par chèque à l'ordre de l'APMI AURA + **accompagné de ce formulaire de versement** dûment complété à l'adresse suivante : *UIMM Drôme Ardèche - Rue Jean Jullien Davin - 26000 Valence*

**Afin d'obtenir au plus vite votre attestation de versement**, merci de retourner par mail ce formulaire de versement dûment complété à [apmi@ui-26-07.com](mailto:apmi@ui-26-07.com)

### BESOIN D'AIDE ?

Contactez-nous : service promotion des métiers – 04 75 41 85 54

e-mail : [apmi@ui-26-07.com](mailto:apmi@ui-26-07.com)

**UIMM Drôme Ardèche - Rue Jean Jullien Davin**  
26000 Valence / [www.uimm-26-07.com](http://www.uimm-26-07.com)